



Communiqué – pour diffusion immédiate

Nautisme Québec crée l'Association nautique du Richelieu : pour un nautisme sécuritaire et éco-responsable.

15 juin 2022 – Longueuil. Dans le cadre de la 3^e *Semaine québécoise de la sécurité nautique*, qui a lieu du 15 au 21 juin 2022, L'alliance de l'industrie nautique- [Nautisme Québec](#) déploie sa campagne de sensibilisation « Suivez la vague »* et crée l'*Association nautique du Richelieu*. Les objectifs au cœur de cette initiative visent à améliorer les comportements liés à la sécurité nautique et à la protection de l'environnement, et à assurer une cohabitation harmonieuse sur la rivière Richelieu. « Le Richelieu, on prend ça au sérieux. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour rallier la communauté nautique et ses acteurs autour de ces objectifs mobilisateurs. L'accès à la rivière, c'est pour tout le monde », affirme Josée Côté, directrice générale de Nautisme Québec.

De nombreuses parties prenantes se mobilisent actuellement: des marinas, des acteurs du monde nautique, des plaisanciers, des citoyens et des associations. COVABAR OBV Richelieu | zone Saint-Laurent organisera des patrouilles de sensibilisation débutant le 18 juin et visitera les plaisanciers dans les principales marinas entre Chambly et Saint-Ours. Pêches et Océans participera à la campagne en collaborant au développement d'outils de sensibilisation. Les concessionnaires, marinas et campings sensibiliseront leurs clients. Tous sont invités à collaborer et joindre cet effort collectif de sensibilisation.

Pour atteindre les objectifs, une campagne de communication ciblée est mise sur pied. Les organisations sont invitées à [contribuer à la campagne](#) de diverses manières, notamment par un don, l'organisation d'activités de sensibilisation, la diffusion de messages à leur clientèle ou citoyens, ou en se procurant des [dépliants de sensibilisation](#) ou des [panneaux d'affichage](#) pour pagayer ou naviguer en toute sécurité. Les plaisanciers seront aussi invités à respecter la Charte des plaisanciers (en rédaction) sans quoi leur accès aux services nautiques sur la Rivière pourrait leur être refusé.

« La rivière Richelieu est une voie navigable majestueuse reliant les États-Unis au Québec. On doit la protéger, tout en permettant à l'ensemble de la population de bénéficier de ses attraits. La protection de l'environnement, les comportements sécuritaires et respectueux, permettront aussi d'assurer la pérennité de l'apport économique considérable découlant de la pratique des loisirs nautiques sur la rivière. Les entreprises du milieu ont un rôle à jouer pour sensibiliser leurs clients », souligne Patrick Picard, porte-parole des marinas du Richelieu.

Les bonnes habitudes pour naviguer, avec la campagne « Suivez la vague », soutenue par Transport Canada

Nautisme Québec invite les plaisanciers à porter leur VFI, à ne pas consommer d'alcool ou drogue, à perfectionner leurs connaissances, à vérifier leur équipement de sécurité ainsi que la météo. Réduire sa vitesse, contrôler sa vague, naviguer loin des rives, ralentir en zone peu profonde, éviter de s'ancrer dans les herbiers, laver, vider et sécher son embarcation pour éviter la propagation des espèces envahissantes et utiliser des produits biodégradables font partie des comportements à adopter. Il importe aussi de respecter l'interdiction de navigation au refuge Pierre-Étienne Fortin (entre le 20 juin au 20 juillet) et près de la passe migratoire de St-Ours: ces lieux sont des habitats pour des espèces de poissons protégés.

L'Alliance de l'industrie nautique du Québec est un organisme à but non lucratif qui représente l'industrie du nautisme et de la plaisance à travers le Québec. Elle soutient et défend ses membres dans les différentes sphères de la sécurité nautique, du tourisme nautique et du développement durable, notamment avec son programme novateur de certification des marinas pour la gestion et les pratiques écoresponsables.



L'Alliance de l'industrie nautique du Québec c'est :

- Plus de 20 années d'expérience au service de l'industrie du nautisme;
- 250 entreprises membres réparties dans les différents secteurs de l'industrie nautique ;
- 20 000 plaisanciers.

- 30 -

Pour information :

Josée Côté, 514-249-3699

media@nautismequebec.com

www.nautismequebec.com

www.facebook.com/nautismeqc